

Décision

Générale

colonial

Décision n° ne 263 désignant un correspondant postal à Ali-Sabieh

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 mars 1939

Numéro JO
n° 508 du 31/03/1939

Date du numéro
31 mars 1939

TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant Laflite est chargé des fonction de correspondant postal à Ali-Sabieh à compter du 1er avril 1959, en remplacement du sergent Lhostis, relève de ses fonctions. Un procès-verbal de passation de caisse sera établi; un exemplaire sera Co-muni-qué au Chef du Service des P. EF. EL. L'adjudant Laflite bénéficiera des indemnités réglementaires auxquelles il peut prétendre Avant d'entrer en fonctions, l'adjudant Lattite prêtera le serment prévu par l'arrête du 10 juillet 1914